



## LICENCE DE STATION DE NAVIRE N° 0118013592FAC7939

SHIP STATION LICENCE  
LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (\*)

Valable jusqu'au : 31/12/2018

Validité prorogée au : 31/01/2019

Identifiant : **SB 222113**Code CIAC : **SANS**Type de navire : **PLAISANCE**MMSI : **227 347 150**Indicatif d'appel : **FAC7939**Nom : **ALTIKHAN**Quartier / Immatriculation : **LR E99927S**

Code ATIS :

Annexe(s) :

**M. BOUIC JEAN****14 RUE DE L'EGLISE****33200 BORDEAUX**

Qté	Type d'équipement	Référence commerciale	Puiss. Ém.	Bande de fréquence
1	VHF ASN	B & G V50	25,0 W	DE 156 MHZ A 174 MHZ

Cachet de l'autorité :



A Paris, le 04/07/2018

Le Sous-Directeur de la Sécurité Maritime

Vincent DENAMUR

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse indiquée au dos de cette licence. Le téléservice de gestion des licences et MMSI fait l'objet d'une délibération de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) n°2015-270 du 16 juillet 2015 et d'un arrêté du 2 octobre 2015.

(\*) Conformément au Règlement des Radiocommunications annexé à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications actuellement en vigueur, et aux dispositions des articles D 406-11 et D 406-12 du code des postes et des communications électroniques, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et l'utilisation des équipements radioélectriques décrits ci-dessus.

**DIRECTION DE LA GESTION DES FRÉQUENCES**  
**PÔLE DE SAINT-DIÉ DES VOSGES**  
**DÉPARTEMENT LICENCES ET CERTIFICATS**

Téléphone : 03.29.42.20.68  
Fax : 03.29.42.20.50

**M. BOUIC JEAN**  
**14 RUE DE L'EGLISE**  
**33200 BORDEAUX**

Référence : ANFR/DGF/DLC 4.7 n° 2018 - 0372847  
Affaire suivie par : Stéphane FAYS – Tél. : 03 29 42 20 68

Saint-Dié des Vosges, le 4 juillet 2018

Indicatif : **FAC7939**  
Immatriculation : **LR E99927S**

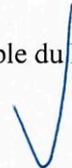
Monsieur,

Dans le cadre des prestations que l'Agence nationale des fréquences effectue pour le compte du ministère de la Transition écologique et solidaire, suite à votre demande de duplicata concernant le navire ou bateau **ALTIKHAN** immatriculé **LR E99927S**, je vous adresse en pièce jointe votre duplicata de licence radio.

Je vous rappelle également les dispositions réglementaires, indiquées en bas de cette page et reprises au dos de votre licence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Responsable du Département,



Stéphane FAYS

PJ : Licence pour l'année en cours.

Dispositions réglementaires :

Licence : La présente licence radio doit être conservée à bord et présentée à toute réquisition des autorités chargées du contrôle.

Conditions d'utilisation : Le CRR est obligatoire si vous naviguez à l'étranger. Dans les eaux françaises, le CRR concerne les utilisateurs de VHF fixe ou portable ASN qui ne possèdent pas le permis mer. Plus d'information au 03 29 42 20 74 ou sur le site [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr).

Modifications ou vente : Tout changement de l'une des informations figurant sur cette licence radio (matériel, modification du quartier, changement d'adresse, etc...) ou vente du navire ou bateau doit être signalé à l'ANFR à partir de : <https://maritime-administration.anfr.fr>

Tout nouveau propriétaire de navire ou bateau utilisant du matériel radio, doit demander une licence : <https://maritime-dematerialisation.anfr.fr>

POUR TOUT CONTACT : 4 RUE ALPHONSE MATTER - BP 8314 – 88108 SAINT-DIÉ DES VOSGES CEDEX  
LICENCES : TÉL : 03 29 42 20 68 – TÉLÉCOPIE : 03 29 42 20 50 – CRR & RADIOAMATEURS : TÉL : 03 29 42 20 74